



## **Temple de la renommée de l'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux**

*Le Temple de la renommée de l'ACSPC honore les athlètes, équipes, entraîneurs, officiels et bâtisseurs qui ont eu un impact significatif dans le sport pour les athlètes ayant la paralysie cérébrale et d'autres handicaps connexes*

### **1) Objectifs du Temple de la renommée de l'ACSPC**

- Reconnaître, honorer et mettre en valeur les athlètes, équipes, entraîneurs, officiels et bâtisseurs de l'ACSPC qui ont réalisé des réalisations extraordinaires dans leur sport au Canada ou à l'international;
- Reconnaître, célébrer et honorer les personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle au développement et à l'avancement du sport, au Canada ou à l'international, pour les athlètes ayant la paralysie cérébrale et d'autres handicaps connexes;
- Développer et mettre davantage en valeur le sport pour les athlètes ayant la paralysie cérébrale et d'autres handicaps connexes en partageant ces réalisations exceptionnelles avec le reste du pays.

### **2) Processus de nomination et critères**

#### **i) Période de soumission des candidatures**

La période de soumission des candidatures à l'intronisation au Temple de la renommée 2024 commence le 15 juin et sera ouverte jusqu'au 31 août. Toutes les candidatures et les informations doivent être envoyées au président du Comité des candidatures.

#### **ii) Qui peut être nommé**

Pour être éligibles et que leur dossier soit pris en considération, les candidats doivent :

- Être citoyen canadien ou résident du Canada depuis au moins cinq ans;
- Les candidatures posthumes seront considérées;
- Chaque année, un maximum d'une personne, une équipe de double ou une équipe de chaque catégorie sera intronisé au Temple de la renommée;
- L'ACSPC se réserve le droit de choisir de ne pas procéder à une intronisation dans une catégorie au cours d'une année donnée.



### **iii) Catégories éligibles**

#### **Athlètes**

Les athlètes sont définis comme des compétiteurs ayant la paralysie cérébrale ou d'autres handicaps connexes qui ont connu un succès remarquable dans le sport amateur. Les athlètes doivent avoir pris leur retraite des compétitions majeures depuis au moins trois ans avant de pouvoir être considérés pour le Temple de la renommée.

*Critères :*

- Succès extraordinaire et distinction dans le sport amateur au niveau élite national ou international à leur époque;
- Démonstration du plus haut d'esprit sportif;
- Contribution au développement du sport;
- Inspiration pour les autres athlètes.

#### **Entraîneurs et officiels**

Les entraîneurs sont définis comme des personnes qui développent et entraînent des athlètes ayant la paralysie cérébrale ou d'autres handicaps connexes. Les officiels sont définis comme des personnes ayant reçu une formation formelle et qui sont impliquées dans l'application des règles du sport pour les personnes ayant la paralysie cérébrale ou d'autres handicaps connexes. Les entraîneurs et les officiels doivent avoir assumé ces fonctions pendant au moins cinq ans avant de pouvoir être considérés pour le Temple de la renommée.

*Critères :*

- Expertise dans le développement et l'entraînement d'athlètes ou d'officiels;
- Démonstration de leadership, de compétences exceptionnelles et d'un engagement continu dans l'exercice de leurs fonctions;
- Contribution au développement et à l'avancement de leur sport au Canada, à l'échelle locale, provinciale, nationale, et/ou internationale;
- Pour les entraîneurs : succès extraordinaire de leurs athlètes au niveau élite national ou international à leur époque;
- Démonstration du plus haut niveau d'esprit sportif et de valeurs éthiques.

#### **Bâtisseurs**

Les bâtisseurs sont définis comme des personnes ayant apporté une contribution exceptionnelle au cours de leur vie à la croissance et au développement des sports pour les athlètes ayant la paralysie cérébrale ou d'autres handicaps connexes. Ils peuvent être des administrateurs, membres de conseil d'administration, officiels, formateurs, classificateurs, gérants, entraîneurs, partenaires de performance, médecins, chercheurs,



etc. Les candidats peuvent autant être encore actifs ou inactifs au moment d'être considérés pour le Temple de la renommée.

*Critères :*

- Contribution à la croissance et au développement du sport au Canada, à l'échelle locale, provinciale, nationale, et/ou internationale, pour les athlètes ayant la paralysie cérébrale et d'autres handicaps connexes;
- Leadership;
- Idées novatrices;
- Capacité d'influencer le changement.

### **Équipes**

Les équipes sont définies comme des équipes de double ou des équipes formées d'athlètes canadiens, ayant la paralysie cérébrale ou d'autres handicaps connexes, qui ont connu un succès remarquable dans le sport amateur en représentant le Canada, une province, une municipalité ou un organisme canadien. Les athlètes de l'équipe doivent avoir pris leur retraite des compétitions majeures depuis au moins trois ans avant de pouvoir être considérés pour le Temple de la renommée.

*Critères :*

- Succès extraordinaire et distinction dans le sport amateur au niveau élite national ou international à leur époque;
- Démonstration du plus haut d'esprit sportif;
- Contribution au développement du sport;
- Inspiration pour les autres athlètes.

### **3) Qu'est-ce que doit inclure la candidature ?**

Toutes les candidatures doivent inclure :

- Formulaire de nomination complété (voir ci-dessous)
- En plus du formulaire ci-dessous, veuillez appuyer la candidature avec un résumé de la manière dont le candidat répond aux critères du Temple de la renommée. Incluez des informations supplémentaires pour décrire les expériences du candidat et détailler ses accomplissements et/ou contributions, ainsi que les dates. Remarque : Maximum de quatre (4) pages incluant toute documentation à l'appui.
- Une photo originale du candidat qui convient à la publication doit être soumise avec la candidature.



#### **4) Où les candidatures doivent-elles être envoyées ?**

Toutes les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **31 août 2024** au président du Comité des candidatures.

Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux  
a/s Maison du sport, Centre RA  
2451 Riverside Drive  
Ottawa, Ont. K1H 7X7  
Courriel : [info@ccpsa.ca](mailto:info@ccpsa.ca)

Pour plus d'information, veuillez contacter [pleyser@ccpsa.ca](mailto:pleyser@ccpsa.ca)

#### **5) Processus de sélection**

Une fois la période de candidatures terminée, le Comité des candidatures de l'ACSPC étudiera toutes les candidatures ayant été présentées avant la date limite.

Si la candidature est retenue, l'ACSPC communiquera avec le proposant et le récipiendaire par téléphone.

Si la candidature n'est pas retenue, seul le proposant recevra une lettre de décision.

Les candidatures seront conservées et considérées pour les deux prochaines années.

#### **6) Reconnaissance des intronisés**

L'ACSPC rédigera et distribuera un communiqué de presse ainsi que du contenu pour les médias sociaux pour annoncer les intronisés au Temple de la renommée. L'ACSPC conservera également en ligne les profils de tous ses intronisés au Temple de la renommée.

Autant que possible, les intronisés au Temple de la renommée seront invités aux Championnats canadiens de boccia où ils seront honorés lors du banquet de clôture. Dans la mesure du possible, les frais de transport et d'hébergement des intronisés pour assister à la cérémonie seront partagés ou couverts par l'ACSPC.



## Formulaire de nomination au Temple de la renommée de l'ACSPC

En plus du formulaire ci-dessous, veuillez appuyer la candidature avec un résumé de la manière dont le candidat répond aux critères du Temple de la renommée. Incluez des informations supplémentaires pour décrire les expériences du candidat et détailler ses accomplissements et/ou contributions, ainsi que les dates. Remarque : Maximum de quatre (4) pages incluant toute documentation à l'appui.

Une photo originale du candidat qui convient à la publication doit être soumise avec la candidature.

### INFORMATION DU CANDIDAT

Nom :

Adresse du domicile :

Ville :

Prov./Terr. :

Code postal :

Téléphone de jour :

Courriel :

### INFORMATION DU PROPOSANT

Nom :

Adresse du domicile :

Ville :

Prov./Terr. :

Code postal :

Téléphone de jour :

Courriel :